

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 27

**Artikel:** D'autrai ein on iadzo  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214810>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
„PUBLICITAS“  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.  
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du Numéro du 5 juillet 1919.** — Le guide Philippe Marlétaz (Georges Hantz). — Dautrai ein on iadzo (Marc à Louis). — Le libraire Benjamin Corbaz, 1786-1847 (G.-A. Bridel), suite. — Les sténographes manifestent. — La barbe, l'amour et le spectre. — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

## LE GUIDE PHILIPPE MARLÉTAZ

EN arrivant aux Plans, on trouve sur la gauche de la route l'accueillante pension Marlétaz; à côté, sur un tertre gazonneux, un groupe de platanes dont l'un d'eux, au tronc de dimensions respectables, est bordé d'un banc rustique; c'est sur ce banc, protégé par les ramures et les frondaisons, le dos appuyé à l'écorce de l'arbre vigoureux, que pendant de longues années, le passant a pu voir un robuste vieillard, à peine voûté, la figure rasée, le front sillonné de quelques rides profondes, le nez fortement enraciné, la bouche quelque peu railleuse accentuant l'expression vive et malicieuse de ses yeux bleus bridés. Ce vieux-là, aux larges épaules, aux mains noueuses et solides comme les racines d'un chêne, c'était le guide Philippe Marlétaz, l'Oncle Philippe comme nous l'appelions familièrement; c'est de lui que nous voulons parler, après l'avoir posé dans le cadre qui lui convient, au milieu de ce vallon des Plans de Frenières où il était né le 16 mars 1830, où il passa sa longue et honnête existence et où il est mort vénéré et estimé de tous le 24 avril 1908.

La génération qui, vers 1850, « découvrit » les Plans, les Rambert, les Ch. Bertholet, forestier, Adolphe Koella, Muret, J. Piccard et autres, connut Philippe dans la plénitude de ses facultés de montagnard et sut profiter de son flair extraordinaire de fin limier, précieux auxiliaire des pionniers des Alpes vaudoises, savants, professeurs, naturalistes, botanistes, géologues et poètes. Point d'expédition à organiser, point de sommet à faire en « première » sans que Philippe fût consulté et dirigeât la course. On retrouvera facilement dans Rambert et dans Javelle, des lignes concernant ce compagnon fidèle et indispensable de leur carrière d'alpinistes.

Comme beaucoup d'enfants des vallons reculés de nos Alpes, Philippe Marlétaz débute dans la rude vie du montagnard en qualité de chèvrier. Investi de la confiance des autorités communales, à huit ans, il conduisait son troupeau indocile et capricieux dans les vires du Grand Sex, au Richard, à La Varraz; les vertes pelouses en pente des Outans l'attirent; en compagnie de ses bêtes nées grimpeuses, il fait son apprentissage de varappeur dans les vires du Savaney et du Sex Percia. A l'âge de 12 ans il monte en grade, cède la corne, le bâton et le bissac du chèvrier à un autre « bouèbe » des Plans et, en plein hiver, commence avec son père le dur et dangereux apprentissage du bûcheron; il y devint habile et passé maître.

A seize ans, il fait ses premières armes comme porteur et guide avec Rambert, et sa première

course est à Fully. Dès lors, nous le retrouvons à la cime de l'Est, à toutes les pointes de la Dent du Midi, à la Tour Salière, au Ruan. Il explore tout le massif, trouve des passages et prend sa part très active, bien que modeste, dans les travaux et dans la gloire de son auguste et savant compagnon, qui l'apprécie et lui donne la place qui lui convient.

Il aimait à raconter qu'en compagnie de son père, il avait fait des exploits comme faucheur et qu'il n'y avait guère autour des Plans de « luëx » (pentes raides et escarpées), où il n'ait posé de belles et solides meules de foin. « Ma bonne et brave mère, disait-il à ce propos, venait de notre petit chalet nous apporter notre déjeuner et faire notre dîner à l'alpage; elle portait sur le dos une pesante hotte chargée de provisions et sur le tout, dans un « brecet » attaché sur la hotte, elle portait encore par dessus le marché mon petit frère François, en plus d'un fort bidon à la main. En arrivant, elle posait tout le paquet, prenait une fourche, « épan-dait » le foin, et « fenait » tout le reste du jour, prenant juste le temps de donner le « nénet » au petit qui chantonnait dans son « brecet » posé contre un « andin ». Il accompagnait ce souvenir d'antan d'un formidable coup de poing à fendre la table de chêne en disant : « Allez voi en trouver au jour d'aujourd'hui : des femmes comme ça, on n'en fait plus ! » Et son œil était humide pendant que la chair de ses vieilles joues tremblotait en pensant à sa mère, la simple paysanne qu'il vénérât.

A côté de la hache du bûcheron, de la faux du paysan, du piolet et de la corde du guide, Marlétaz accrochait la carabine du chasseur de chamois; les échos des parois de l'Argentine, les vires du régent Bernard, celles des grandes Ancrenaz retentirent des éclats de son arme adroitement maniée ! Il n'eût pas été bon Vaudois enfin, si dans ses mémoires, toujours nar-rés de manière originale, il n'eût rappelé qu'il avait été soldat d'infanterie dans le plus beau bataillon du canton, bien coté, estimé de ses chefs, et qu'il fit tout son service sans avoir jamais « attrapé » une seule minute de « clou ! »

L'oncle Philippe appartenait à la vieille école des alpinistes qui, en course et en général, préférait le vin au thé; dans les ascensions, il échelonnait les bouteilles dans des cachettes pour les retrouver à la descente; ces « caches » étaient sacrées et malheur à qui eût osé les « dénietter ! » Jamais il ne pardonna à M. J. Piccard d'avoir cassé un de ces précieux flacons à la cime de l'Est.

Lorsque l'âge et les rhumatismes obligèrent Philippe à renoncer aux ascensions, c'est alors qu'on le vit prendre ses quartiers sous le vieux platane, vivant de souvenirs, les yeux suivant le cours des nuées, retrouvant dans les parois du Murevan les vires et les prises où il s'était accroché à la recherche d'un passage ! Son regard mélancolique et vague redevenait vif et pétillant lorsqu'un passant lui adressait la parole; souriant, accueillant, il avait, avec l'esprit d'à-propos, une histoire drôle à raconter ou un conseil marqué au coin du bon sens à donner.

Lorsque, dans les jours de pluie, on voulait passer une soirée originale à la pension Marlétaz, on invitait l'oncle Philippe et on le mettait sur la piste; alors, avec un verre qu'il emprisonnait dans sa grosse main calleuse, il plissait ses yeux malicieux et commençait à dévider son écheveau interrompu par les fusées de rires des dames et des demoiselles, avec lesquelles il restait toujours aimable et d'une galanterie rustique pleine de bonhomie. Il chantait « Les deux Sœurs » et « Partout vous trouverez l'Amour » avec des œillades et des expressions inimitables...

Les alpinistes sérieux, comme ceux dont s'honorent les sections du C. A. S. et la plupart de nos sociétés montagnardes suisses, reconnaissent toujours la valeur des anciens qui furent les précurseurs; ils les tiennent pour leurs maîtres, ayant consacré à l'Alpe leurs forces, leurs peines et le plus pur de leur cœur; ils vénèrent leur mémoire, et saluent respectueusement les vétérans de l'école de Ph. Marlétaz. Celui-là était de la race des guides dont on fait ses amis, de ceux qu'on ne paye pas au tarif, mais auxquels on serre vigoureusement la main à la fin de la course en disant : « Eh ! bien, cher ami, merci, au revoir, à bientôt. »

GEORGES HANTZ.

(Echo des Alpes, octobre 1908.)

**Touchant.** — Une femme de charge qui avait servi de nombreuses années dans une famille reçut, à titre de souvenir, à la mort de la maîtresse de la maison, le lien de serviette, en argent, de celle-ci.

Très touchée et fière de cette attention, la brave femme montrait à tous le cadeau qu'on lui avait fait.

— Voyez, disait-elle, comme il est beau ! Et puis, regardez l'inscription; j'en suis toute confuse : « Amitié sincère ».

Elle traduisait ainsi les deux initiales de la défunte : A. C., gravées sur le lien. — Me.

## DAUTRAI EIN ON IADZO

A n'on tribunal, lo dzudzo dèvessâi condâna on corps que l'avâi tiâ on hommo po pouâi lâi robâ son erdzeint. Lo dzudzo lâi dit dinse po fini :

— Vo z'ite onna roûta d'avâi tiâ clia poûra dzein. Se vo voliâvi absolument lo robâ, vo n'avâi pas falta de l'achomâ !

— L'è bin su, lâi repond lo bregand, mâ ie bramâve trau fè. Sein cein l'avé justameint la mîm idée que vo, monsu lo dzudzo !

\*\*\*

L'autr'hî, Trubliet l'a faliu que vîgne ein tribunal, po cein que l'avâi fôtu dâi coup de poueing à n'on gaillâ. Lo dzudzo lâi fâ :

— Et porquie l'âi vo fiè dinse !

— Fiè ! lâi è pas tant fiè ! Ie djuvessèi âi carte avoué li. Sé pas cein que lâi avâi, mâ ne pouâve pas gagni. Tot d'on coup, ie mè fâ : — « Te, brouille lo dju, te mè baille rein que dâi croûie carte. » Adan, cein m'a fè rebouilli lo sang et lâi è de :

— Ah! tē baille rein que dâi crouie carte, eh bin! tē! serpeint! vaitcō on par d'atout. » Et lâi ein é fotu son compto!

\* \* \*

La bella-mère à Torpotta, on dzo que s'ètai disputâie avoué li, s'ètai fotia avau la fenitra, que l'ètai galézameint hiauta et ma fâi s'ètai rontya onna piauta. Lè dzein reprodzivant à Torpotta de n'avâi pas asseyi de rateni sa bella-mère, mâ Torpotta lau desâi :

— Quemet, i'è pas asseyi de la reteni? Quand i'è vu que voliâve chautâ fro, su tracî ao pâlo d'avau, i'è âovert la fenitra et i'è teindu lè brè po la reçadre... mâ l'avâi dza passâ!

MARC A LOUIS.

### Une figure originale du Lausanne d'il y a cent ans.

LE LIBRAIRE BENJAMIN CORBAZ

1786-1847

par G.-A. BRIDEL.

V

Il ne faudrait pas croire par la place d'honneur que nous avons donnée à la *Bibliothèque instructive et amusante* que les autres éditions de Corbaz ne méritent pas de mention. Sans avoir la prétention d'être complet, voici le titre de quelques-unes qui nous paraissent intéressantes :

En 1825, *Le Père Thomas*, ou manuel du citoyen vaudois, à l'usage des campagnes et des écoles, par le Dr Antoine Miéville (fondateur et rédacteur de la *Gazette de Lausanne*).

En 1829, le nom de B. Corbaz a remplacé celui de Amédée Baatard, comme éditeur de la nouvelle édition de la *Statistique du canton de Vaud*, de Fr. Recordon.

En 1830 et 1831, les deux dernières années des *Etrennes helvétiques*, du Doyen Bridel, qui avaient paru jusque-là chez d'autres libraires, portent le nom et l'adresse de B. Corbaz (il est même à remarquer que le N° XLVIII de 1830 porte au verso du titre la signature d'*Imprimerie* de B. Corbaz, ce qui est, sans doute, une manière de parler, car B. C. ne fut jamais imprimeur, au sens ordinaire du terme<sup>1</sup>.)

En 1833 ou 34, un recueil de *Sermons de H.-G. Dupraz*, paraît chez B. Corbaz.

Les amis des patois de la Suisse romande sont redevables à B. Corbaz d'un

*Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois, suivant les divers dialectes de la Suisse française et terminé par un vocabulaire de mots patois avec la traduction française.*

Ce petit volume de plus de deux cents pages, qui date de 1842, fut, sauf erreur, le premier des recueils patois publiés chez nous. Il a paru d'abord en fascicules.

Il fut l'objet d'un compte rendu élogieux dans la *Revue suisse*.

La même année B. Corbaz publiait, avec un de ses confrères lausannois, une traduction en vers français de l'*Art poétique d'Horace*, par J.-J. Porchat.

L'année 1841 vit surgir toute une série de petites publications d'ordre pratique : *Ephémérides vaudoises*, *Guide du marchand de vin*, *Petit manuel du rentier*, *Tables pour la réduction des monnaies et mesures*, *Tableau lithographié des distances de Lausanne aux principales localités du canton de Vaud*, *La mère Sottine ou l'art de féculer les pommes de terre*, *Agenda chronologique d'extraits d'histoire suisse*.

Mentionnons encore un ouvrage théologique en trois tomes in-8° tirés à 1200 exemplaires :

<sup>1</sup> D'après ce que m'affirme une personne de la Cité, qui doit être bien renseignée, B. Corbaz aurait eu dans une chambre de son magasin une petite installation d'imprimerie, pour de menus travaux sans doute; or, il est à remarquer que le titre de l'*« Etrenne helvétique »* de 1830 est un carton rajouté après coup. Il se pourrait donc qu'il eût été imprimé par Corbaz lui-même.

*Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature*, par C. C. Sturm. (Traduction en français). Cet ouvrage, dit-on, a joui chez nous, un certain temps, d'une haute réputation.

Un petit journal, intitulé *L'Abeille ou les Soirées du village*, commença à paraître en 1835, il dut plus tard constituer un des numéros de la *Bibliothèque instructive*.

(Journal Soc. ut. publ. 1835, p. 228 et 1836, p. 43.)

B. Corbaz publiait un catalogue de sa librairie sous forme d'un périodique : *Le Messager littéraire du Dépôt bibliographique de la Cité à Lausanne*. Nous avons sous les yeux le n° 61, de juin 1841.

\* \* \*

En avril 1843, Benjamin Corbaz qui, à force de travail, avait économisé une modeste fortune, vendit à l'un de ses employés, *Jaques Chantrens*, originaire de Romainmôtier, son commerce de librairie, tandis qu'il gardait la gérance de ses éditions. Son atelier de reliure passa aux mains du neveu de sa femme, M. Samuel Dubuis-Guisan, qui avait d'abord travaillé chez son oncle. (S. Dubuis hérita plus tard de la maison de la Cité et c'est la fille de ce dernier, Mlle Léonie Dubuis qui a vendu l'immeuble à l'Etat.)

Dans la demi-retraite que B. Corbaz s'était si légitimement accordée, il continua de s'occuper d'œuvres d'utilité publique. C'est de cette période de sa vie que semblerait dater ce qu'on a nommé son *Indicateur nocturne* dont il nous reste à dire quelques mots. Le Journal de la Soc. vaud. d'ut. publ. de 1846 a donné (p. 250-252), une description de cet ingénieux appareil présenté à la Soc. vaud. ut. publ. le 2 juillet 1846 avec planche lithographiée (Journal p. 246). Il s'agissait d'un appareil ayant pour but d'indiquer de nuit le nom et la distance d'un lieu où l'on aperçoit un incendie. Il consiste en une lunette d'approche fixée sur un pied mobile en tous sens. Au moyen de deux cadrans, l'un horizontal, l'autre vertical et de deux aiguilles, dont une pour chaque cadran, qui indiquent les positions longitudinales et latitudinales par rapport au lieu où se trouve l'indicateur. M. Corbaz a exposé sous les yeux de l'assemblée un des instruments construits d'après cette idée. Il ressort de l'article descriptif que l'un de ces appareils avait été placé sur l'une des galeries du beffroi de la cathédrale, et l'inventeur, malgré son âge, s'offrait d'y accompagner ceux qui voulaient se rendre compte de visu de la valeur du procédé. — Des tables d'orientation sont encore sur les faces ouest et est de la seconde galerie du clocher de la cathédrale, mais les conditions ont totalement changé depuis l'époque de Corbaz, puisque les localités rurales sont toutes pourvues de pompes et la lunette n'ayant plus d'utilité est aujourd'hui conservée au bureau de M. Bron, architecte de l'Etat et chef du corps des sapeurs-pompiers. Il se pose au reste à ce sujet un curieux petit problème historique non encore élucidé. M. Bron nous a signalé dans les procès-verbaux de la Direction des travaux de 1834 plusieurs passages relatifs à un instrument destiné à déterminer de nuit le lieu d'un sinistre et que M. William Fraisse et son frère sont chargés d'installer à la cathédrale. On voit que ce projet fut exécuté, l'instrument fabriqué à Genève par un nommé Noblet et payé fr. 320 de Suisse. De plus, un plan lithographié « de la machine pour reconnaître de nuit le lieu d'un sinistre », signé Fridolin Simon, inspecteur, 20 mai 1833, est conservé au bureau de l'état major du Corps des sapeurs-pompiers. Cet appareil est très différent de celui dessiné sur la planche du Journal de la Soc. d'ut. publ. de 1846, celui de 1833-34 ne comporte qu'un seul plan horizontal et qu'une seule aiguille. — L'appareil de la cathédrale n'a de même qu'un seul plan, et le nom de B. Corbaz n'est point men-

tionné en 1834. D'autre part, en 1846, l'invention de B. Corbaz toute récente, et il est parlé de l'*Indicateur nocturne* de Corbaz comme fonctionnant au clocher de la cathédrale. Il est difficile de concilier ces diverses données. Si que qu'un peut éclaircir cette question, nous en serons bien aise.

\* \* \*

Peu avant sa fin, B. Corbaz écrivait au rédacteur du *Nouvelliste vaudois* à propos de son œuvre : « Dans toutes mes publications j'ai eu pour devoir me rattacher essentiellement à l'avancement et au progrès des institutions vraiment utiles, à faire aimer la patrie, le travail, l'ordre, l'économie et le respect aux lois et aux magistrats. Je n'ai malheureusement pas toujours été bien secondé dans mes entreprises par les personnes qui auraient pu le faire, mais Dieu et les gens de bien m'ont récompensé de leur protection et de leur estime et cela me suffit.

» Je dois aussi dire que ce n'est pas uniquement dans le canton de Vaud que mes publications se sont vendues, mais que ceux de Genève, Neuchâtel et le Valais en ont reçu un très grand nombre. J'ai bien placé 200000 exemplaires de mes publications.

BENJAMIN CORBAZ,  
ancien libraire.

Le 16 mars 1847, il mourait à l'âge de 62 ans environ. Le *Nouvelliste* en annonçant son décès l'appelaient « un des hommes les plus actifs et les plus laborieux du canton. »

Nous avons vainement cherché un portrait de Benjamin Corbaz. Nous doutons au fond qu'il en ait existé un, mais il se pourrait qu'il ait été daguerréotypé, car on pratiquait cet art à Lausanne dès 1842, sauf erreur.

Le Dépôt bibliographique resta à la Cité-Dauphine n° 30 (aujourd'hui Cité-Derrière n° 27) pendant plusieurs années sous sa nouvelle direction. Jaques Chantrens le transféra à la place de la Palud n° 22, vers 1860 (il s'y trouvait en 1865), dans les locaux occupés aujourd'hui par les bureaux d'annonces de la *Feuille d'Avis*. Le décès de J. Chantrens survint en 1874. Son hoirie continua quelque temps le commerce puis le remit en 1876 à M. Ch. Porchat, et il disparut peu après.

Je n'ai certainement pas épuisé mon sujet, la silhouette de B. Corbaz n'est qu'esquissée, toutefois il est temps pour moi de conclure, si ne veux pas abuser de votre patience.

Heureux serais-je si j'ai pu faire revivre une certaine mesure une figure originale de notre vieux Lausanne, un homme de conditions modestes qui a été dans la mesure de ses forces utile à son pays.

Je serai surtout satisfait si j'ai pu vous montrer l'intérêt qui peut se dégager de l'étude de vieilles paperasses et des vieux imprimés et vous persuader de n'en pas trop mettre au pilon ou au pilon lors des revues d'intérieur ou de déménagements.

Si vous ne voulez plus les conserver faites bénéficier notre musée du Vieux-Lausanne. Nous cherchons à y constituer des collections et des archives qui peuvent être d'un haut intérêt pour l'histoire locale. Il peut nous y mener une pièce qui est mise en valeur quand elle se trouve dans un certain cadre, un numéro de journal, un rapport, un document sur une société, une institution ou un personnage; mais dis que cette même pièce, isolée, paraît dénuée d'intérêt, parce que trop fragmentaire.

C'est avec de menues petites pierres, du gravier, qu'on fait le béton et de celui-ci on peut élever les assises de l'histoire nationale.

28 mai 1919.

**Silence compromettant.** — Une commune de canton dut, il y a quelques années, faire intervenir dans un asile d'aliénés un de ses ressortissants atteint de folie périodique. Un municipal fut délégué pour l'accompagner.